

Hugo Sigouin-Plasse

Chef de service, Réglementation et réclamations

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 30 avril 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 2^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 2

Notre dossier : 312-00843

Dossier Régie : R-4018-2017

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original et quatorze exemplaires de la demande mentionnée en titre, accompagnés d'un affidavit signé par Monsieur Dave Rhéaume, ainsi que les pièces additionnelles au soutien de la phase 2 du présent dossier.

Veillez noter que la pièce GM-H, Document 6 relative sur les besoins et la gestion optimale des capacités d'entreposage en suivi de la décision D-2017-094 sera déposée au plus tard le 10 mai 2018; certaines analyses étant toujours en cours.

Par ailleurs, Énergir demande à la Régie d'émettre des ordonnances de confidentialité à l'endroit des informations suivantes :

- Pour les motifs énoncés à l'affidavit de Monsieur Richard Roy joint à la présente, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues aux pièces GM-L, Documents 3 et 10 et GM-N, Document 20 lesquelles sont déposées sous pli confidentiel. De plus, les informations caviardées contenues à cet affidavit relatives à la pièce GM-L, Document 10 sont elles-mêmes déposées sous pli confidentiel pour la même durée et pour les mêmes motifs que ceux y étant exposés.
- Pour les motifs énoncés à l'affidavit de Monsieur Éric Lachance joint à la présente, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues à la pièce GM-M, Document 2, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel.

- Pour les motifs énoncés à l'affidavit de Monsieur Vincent Regnault joint à la présente, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues à la pièce GM-Q, Document 12, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel.

Énergir dépose également une version révisée des pièces suivantes :

- GM-G, Document 2;
- GM-H, Document 1;
- GM-J, Document 3;
- GM-Q, Document 14;
- GM-S, Document 1.

Finalement, Énergir dépose une liste révisée de pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/nv

p. j.